

Lecture transversale inter-OPCO de l'emploi et de la formation en Bretagne



NOTE D'ANALYSE ET PROPOSITIONS

Contexte

11 OPCO (OPérateurs de COmpétences) ont été agréés en avril 2019. Organismes paritaires, ils sont pilotés par les branches professionnelles qui les composent.

Acteurs de la formation professionnelle, les OPCO apportent un appui aux branches professionnelles et aux entreprises, en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Ils financent des actions de formation à destination des salariés pour favoriser leur évolution professionnelle et répondre aux besoins en compétences des entreprises.

En avril 2022, les services de l'État, de la Région Bretagne et les OPCO, ont créé un comité opérationnel pour faciliter le partage d'informations sur l'emploi et la formation, définir et mettre en place des actions prioritaires régionales, et contribuer à l'articulation des outils et leviers des différents partenaires.

Le GREF Bretagne a été missionné pour réaliser un état des lieux des données emploi-formation disponibles au niveau régional et infra régional détenues par les OPCO.



La démarche

Un questionnaire web a été diffusé auprès de l'ensemble des responsables régionaux des OPCO.

Objectif



Identifier le socle commun d'informations régionales et infra régionales afin de disposer d'une vision inter-OPCO et favoriser l'interconnaissance, d'autant que certains emplois ou compétences apparaissent comme transversaux à plusieurs OPCO.

4 thématiques ont été interrogées :

- **Tableaux de bord, chiffres-clés** sur les volets économie, emploi, contrats en alternance et formations, disponibles et/ou accessibles à un niveau régional ;
- **Enquêtes récurrentes** de type « baromètre », « note de conjoncture », conduites auprès d'un panel d'entreprises ;
- **Études** sur une thématique identifiée ;
- **Outils statistiques mobilisés** : sources et nomenclatures

Tous les OPCO ont répondu à cette enquête.

À noter

Une culture hétérogène en termes d'observation et de méthodologie d'analyse.

Les différences s'observent au sein des périmètres de chacun des OPCO : des branches disposent d'un OPMQ (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications), d'autres sont moins outillées. Dès lors, des questions d'harmonisation des pratiques, de couverture de l'ensemble des branches se posent pour partie des OPCO.



Un accès hétérogène aux données

En lien avec leurs missions, les OPCO produisent des indicateurs relatifs à la démographie des entreprises, à l'emploi, aux entrées en formation pour produire de la connaissance sur leur périmètre voire les branches professionnelles qui les composent. La plupart des délégations régionales des OPCO déclarent dépendre du niveau national pour disposer d'indicateurs statistiques.

➤ Au niveau régional, 9 OPCO sur 11 déclarent avoir accès à des données socio-économiques

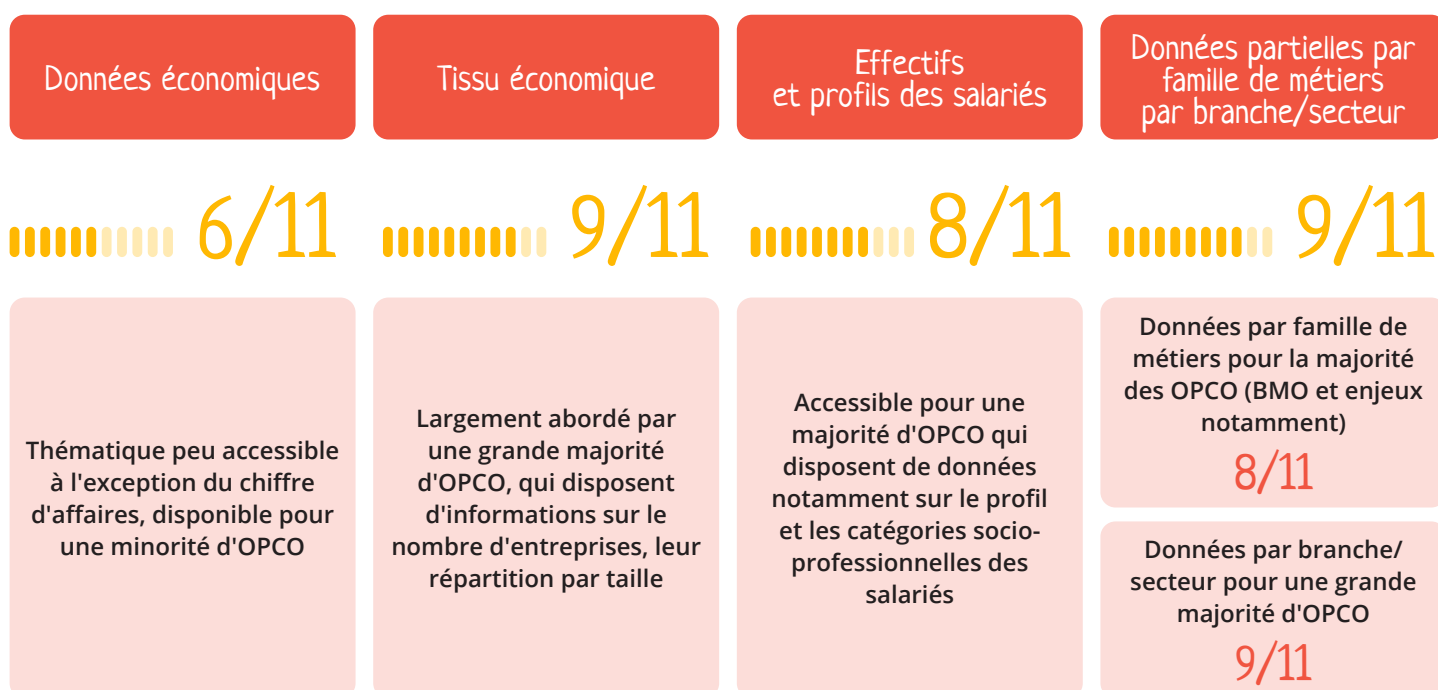
La plupart des OPCO disposent de données concernant la structure du tissu économique (nombre d'entreprises, répartition par taille d'effectifs) et le profil des actifs occupés (sexe, âge, type de contrats de travail, catégorie socio-professionnelle, type d'emplois occupés).

6 OPCO sur 11 ont accès à des données financières (chiffre d'affaires, valeur ajoutée).

La déclinaison des données socio-économiques par famille de métiers et/ou par branche professionnelle n'est pas accessible pour tous les OPCO : 6 OPCO disposent d'informations par familles professionnelles ou grandes fonctions (services généraux, production, commercialisation...), 8 OPCO d'informations par branche professionnelle.

La construction de ces indicateurs peut différer d'un OPCO à l'autre, selon les sources statistiques mobilisées (fichier interne ou fichiers de statistique publique), les nomenclatures, les périmètres et méthodes de calcul.

Synthèse des données socio-économiques traitées par les OPCO



➤ Au niveau régional, 9 OPCO sur 11 déclarent disposer de données sur les entrées en formation

Leur rôle de financeur de formation conduit les OPCO à développer des outils de suivi physico-financier, qui leur permettent de suivre les montants financés, ainsi que les entrées en formation, le profil des bénéficiaires, les caractéristiques des organismes de formation, au niveau régional et infra. Ces informations croisent différentes dimensions :

- Les effectifs en formation (entrées, sorties prévisionnelles et réelles, ruptures/abandons, suspensions de la formation) ;
- Le profil des entrants en formation (âge, sexe, commune de résidence, niveau à l'entrée en formation) ;
- Les organismes de formation (type d'organisme, commune) ;
- Les entreprises (secteur d'activité, taille de l'entreprise, commune) ;
- La formation (durée, libellé de la formation, niveau de la formation, volume horaire financé).

Cet accès à l'information diffère sensiblement en fonction des dispositifs : si les deux contrats en alternance offrent une palette d'informations riches, précises, et particulièrement développées ; à l'opposé, les informations sont plus restreintes concernant les plans de développement de compétences (PDC).

Les données sur les formations suivies, la qualification des compétences ou certifications visées peuvent être complexes à exploiter, du fait de la diversité des codifications et des nomenclatures mobilisées. Pour élaborer une vision transversale, un travail de mise en cohérence des informations sera requis.

Concernant l'accompagnement en entreprises des apprenants, 6 OPCO disposent de données relatives au tutorat.

Alternance*

9/11

9 OPCO disposent d'un accès aux données sur les effectifs en formation, la nature des formations suivies.
8 OPCO accèdent à des données sur le profil des entrants, les entreprises et organismes de formation

PDC**

6/11

6 OPCO ont des informations sur les effectifs en formation et les entreprises. L'accès aux données sur le profil des entrants est moins détaillé que pour l'alternance (uniquement sexe et âge)

Pro A

7/11

7 OPCO ont un accès aux données des organismes de formation, les formations suivies et les entreprises. Comme pour le PDC, seuls le sexe et l'âge des entrants sont disponibles

* Contrat d'apprentissage et de professionnalisation

** Plan de développement des compétences

En complément des données socio-économiques et sur la formation, 6 OPCO conduisent des **enquêtes de type baromètre au niveau régional** : perception de la conjoncture (2 OPCO), intentions de formation (4 OPCO), intentions de recrutements et besoins en main-d'œuvre (5 OPCO).

Enfin, 6 OPCO disposent de **déclinaisons régionales d'études** réalisées au niveau national, voire produisent des analyses au niveau régional.

Des données principalement disponibles à un niveau régional

➤ Données socio-économiques

Les données sont disponibles à l'échelon régional pour tous les OPCO et au niveau du département pour la majorité d'entre eux. À un niveau territorial plus fin, les données statistiques sont peu accessibles et soumises au secret statistique.

Ces données sont généralement actualisables annuellement.

➤ Données sur la formation

Quel que soit le dispositif, la **géolocalisation de la commune d'implantation de l'entreprise** est identifiée. En revanche, les informations sur le lieu de résidence des apprenants et sur le lieu de formation sont disponibles pour 7 OPCO pour les données sur l'alternance, et sur un nombre restreint d'OPCO pour le Plan de développement des compétences (PDC) et la Pro A. Toutefois, cette information à ce niveau territorial peut-être potentiellement soumise au secret statistique.

Les données sur la formation sont **accessibles au fil de l'eau**.

Des données qui proviennent à la fois de sources propres et de la statistique publique

➤ Données socio-économiques

Si la **quasi-totalité des OPCO mobilisent leur système d'information interne, la plupart s'appuient en parallèle sur des sources statistiques publiques** (déclarations sociales nominatives – DSN, Répertoire SIRENE, Répertoire des entreprises et des établissements – REE, Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises – ESANE, données ACOSS, ...) pour la conduite d'études et la production d'indicateurs socio-économiques. Les **approches diffèrent pour les sources statistiques** n'embarquant pas les identifiants des conventions collectives (IDCC). Les OPCO définissent alors un périmètre d'analyse métier (à l'image des métiers de l'enquête BMO de Pôle emploi) voire de secteur d'activité, sur la base des codes NAF. Dans ce dernier cas, les dénombrements d'effectifs peuvent être opérés en appliquant un coefficient de pondération correspondant à la part du code NAF dans le périmètre de l'OPCO (cf. encart « Comment est construit le périmètre d'observation OPCO pour les données socio-économiques »).

➤ Données sur la formation

Sur ce volet, 9 OPCO disposent de données régionales dont 6 y accèdent via le niveau national. En revanche, la structure des systèmes d'informations et la nature des informations disponibles et mises à disposition sont propres à chacun de ces opérateurs.

Comment est construit le périmètre d'observation OPCO pour les données socio-économiques ?

Pour définir leur champ d'observation sur leur périmètre, la plupart des OPCO s'appuient sur les identifiants de conventions collectives (IDCC) lorsque celui-ci est disponible. À défaut, ils définissent un périmètre d'analyse :

- À partir des codes d'activité des entreprises (NAF), voire un croisement des 2 codes : IDCC et NAF (en s'appuyant par exemple sur la table de passage de la DARES IDCC*APE). Dans ce dernier cas, un coefficient de pondération est appliqué sur les codes d'activité au regard du poids de l'OPCO. Exemple, pour le code NAF « 5210B - Entreposage et stockage non frigorifique », 52% des emplois vont être affectés à l'OPCO mobilité, 36% à l'OPCO commerce...
- À partir d'une sélection à façon de familles professionnelles (FAP) ou de Rome pour disposer de données sur les métiers en tension ou sur le marché du travail. À noter que les nomenclatures publiques sous-jacentes peuvent être retravaillées pour proposer des regroupements de métiers ou de fonctions à façon.

Les modalités de calcul dépendent des sources publiques mobilisables pour produire les indicateurs socio-économiques.



Pistes de réflexions et propositions

➤ Une difficile cartographie d'indicateurs mis en commun

Les résultats du questionnaire au niveau régional démontrent :

- une difficile compilation des indicateurs socio-économiques issus des OPCO pour construire un socle commun d'indicateurs permettant une lecture transversale : même source, même définition, même méthodologie.
- une compilation partielle pour des indicateurs formation.

➤ D'une observation OPCO à une observation transversale, mutualisée, partagée et co-construite

Plusieurs axes de travail se dessinent pour produire une information cohérente et partagée entre les OPCO :

- Créer collectivement un socle commun d'indicateurs socio-économiques et sur la formation nécessite de s'accorder sur une méthodologie de travail et une terminologie harmonisée (langage commun, définition des indicateurs, approche métiers, ...), en s'appuyant:
 - pour le champ socio-économique, sur la statistique publique afin de disposer de données homogènes.
 - pour le champ de la formation, sur un socle de données statistiques « OPCO » à compiler afin de disposer de données cohérentes et homogènes.
- Élargir la construction des indicateurs aux activités non couvertes par les OPCO mais qui impactent leurs besoins en emploi et en compétences. Par exemple, les besoins en emploi et en compétences dans la fonction publique hospitalière portent sur des métiers et fonctions partagés avec l'OPCO Santé et l'OPCO Cohésion sociale.
- Capitaliser les études produites et/ou outils au niveau régional sur un périmètre OPCO, en lien avec les travaux de France Compétences sur la « Grande Bibliothèque ».
- Poursuivre les temps d'échange et d'animation au sein du comité breton inter-OPCO.

Avec la participation de :

